

Fonds dominant :Commune : LABATHUDE (46120)Désignation cadastrale : section AI numéros 121, 124, 125, volume 1Propriétaire du fonds dominant: LA RENTIE, preneur aux présentes.**Fonds servant :**Commune : LABATHUDE (46120)Désignation cadastrale : section AI numéros 123, 126, 120Propriétaire du fonds dominant: Monsieur Frédéric BLADOU, sus-nommé,
intervenant aux présentes.**Effet relatif fonds dominant :**

Bail emphytéotique en vertu des présentes

Effet relatif fonds servant

Acquisition suivant acte reçu par Maître Philippe HERBET, notaire à LACAPELLE-MARIVAL le 23 mars 2022 en cours de publication au service de la publicité foncière de CAHORS.

Servitude de passage

Afin de permettre l'accès au fonds dominant ci-dessus désigné, Monsieur Frédéric BLADOU, propriétaire du fonds servant constitue à titre de servitude réelle au profit du PRENEUR, un droit de passage d'une largeur de cinq (5) mètres, en tous temps et heures, à pied ou avec tous véhicules.

Cette servitude est consentie pour une durée égale à celle du présent bail.

Ce droit de passage profitera aux propriétaires successifs des fonds dominants, à leur ayant-droit et préposé, pour les besoins de l'exploitation de la centrale photovoltaïque uniquement.

Son emprise est matérialisée en **hachuré bleu** sur le plan demeuré ci-joint et annexé aux présentes, après avoir été approuvé par les parties.

Le propriétaire du fonds servant entretiendra à ses frais exclusifs le passage de manière qu'il soit normalement carrossable en tout temps par un véhicule particulier.

Cependant, au cas où un dommage serait causé à ce passage par le PRENEUR, ce dernier devra le remettre en état à ses frais.

L'utilisation de ce passage ne devra cependant pas apporter de nuisances au propriétaire du fonds servant par dégradation de son propre fonds.

Cette constitution de servitude est consentie sans aucune indemnité de part ni d'autre.

Evaluation

Pour la perception de la contribution de sécurité immobilière, la présente constitution de servitude est évaluée à cent cinquante euros (150,00 euros).

2°) Servitude de passage de réseaux et implantation d'ouvrages**Fonds dominant :**Commune : LABATHUDE (46120)Désignation cadastrale : section AI numéros 121, 124, 125, volume 1Propriétaire du fonds dominant: LA RENTIE, preneur aux présentes.**Fonds servant :**Commune : LABATHUDE (46120)Désignation cadastrale : section AI numéro 123, 126, 120, 55.Propriétaire du fonds dominant: Monsieur Frédéric BLADOU, sus-nommé aux
présentes.**Effet relatif fonds dominant :**

Bail emphytéotique en vertu des présentes

Effet relatif fonds servant